



VILLE
de
**MONTBONNOT
SAINT-MARTIN**
(38330)

N° 01_01_2024_045

Nombre de conseillers en exercice :	29
présents :	28
votants :	28
nombre de voix pour :	28
nombre de voix contre :	0
abstention :	0
NPPV :	0

OBJET :

**Modification du règlement
de fonctionnement
de la
Maison de la Petite Enfance
Suite à la demande
de la CAF**

Certifié exécutoire

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr et inséré
au registre des délibérations de
la commune de Montbonnot-
Saint-Martin le :

Envoyé en préfecture le 21/06/2024
Reçu en préfecture le 21/06/2024
Publié le
ID : 038-213802499-20240618-01_01_2024_045-DE

République Française
Département de l'Isère
Arrondissement de Grenoble
Canton de Meylan

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt quatre

le 18 Juin

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 11 juin 2024

Présents : M. BONNET, Maire - Mmes Caroline HALLE, Laurence LE BARRILLEC, Marie-Béatrice MATHIEU, Virginie SONJON - MM. Roger BOIS, Jean-François CLAPPAZ, Gilles FARRUGIA, adjoint(e)s - Mmes Christine CARBONE, Marie-France CARRE, Catherine FAVAND, Nadine HEILLIETTE, Flavie PARENDEL, Anne-Marie SPALANZANI - MM. Claude BAUSSAND, Jean-Franck BARONI, Laurent COQUET, Paul KLEIN, Daniel LEIFFLEN, Alain MAFFET, Stéphane MOUNIER, Jean-Baptiste PERIN, Michel PINERI, Jérôme VINTI.

Pouvoirs : Madame Véronique BRULEBOIS-VIOTTO (pouvoir à Catherine FAVAND), MM Patrick DESCHARRIERES (pouvoir à Jean-François CLAPPAZ), Alexis ISAAC (pouvoir à Anne-Marie SPALANZANI), Xavier VIGNON (pouvoir à Roger BOIS).

Absente excusée : Madame Nathalie THIBAUT.

Mme Marie-Béatrice MATHIEU est nommée secrétaire.

Madame Virginie SONJON, Adjointe à la Petite Enfance, propose au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à actualiser le Règlement de fonctionnement de la Maison de la Petite Enfance suite à des modifications apportées par la commission Petite Enfance.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, approuve cette délibération.

La secrétaire de séance,
Marie-Béatrice MATHIEU



Fait à Montbonnot Saint-Martin,
les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Dominique BONNET

Marie-Béatrice Mathieu

Dominique Bonnet

Annexe : Règlement de Fonctionnement valide le 27 juin 2023